

SMITH, Rue

Toponymie & Plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL de la Cité
de Montréal, tenue le 23 juillet 1953.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de dénommer certaines voies privées:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément au rapport ci-joint du directeur du service d'urbanisme,

a) de donner le nom d'avenue des Saules à la voie privée qui s'étend, vers l'ouest, de l'avenue de l'Assomption sur une distance d'environ mille trente-cinq pieds, et formée du lot de subdivision no 207 du lot originaire no 186 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, ainsi que du lot de subdivision no 308 du lot originaire no 187 du même cadastre;

b) de donner le nom d'avenue des Sapins à la voie privée qui s'étend vers le nord, à partir de l'avenue des Saules (nom projeté) sur une distance d'environ six cent soixante-cinq pieds, puis, vers l'est, jusqu'à l'avenue de l'Assomption, sur une distance moyenne d'environ cinq cent soixante-dix pieds, et formée des lots de subdivision nos 198 et 206 du lot originaire no 186 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, ainsi que des lots de subdivision nos 346 et 376 du lot originaire no 187 du même cadastre;

c) de donner le nom d'avenue des Tilleuls à la voie privée qui, décrivant une courbe, s'étend, d'abord vers le nord-est puis vers l'est, de l'extrémité ouest de l'avenue des Saules (nom proposé), sur une distance moyenne d'environ cinq cent cinquante pieds jusqu'à l'avenue des Sapins (nom proposé), et formée du lot de subdivision no 222 du lot originaire no 186 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation;

d) de donner le nom d'avenue des Bouleaux à la voie privée qui s'étend vers le nord, de l'avenue des Saules (nom proposé), sur une distance moyenne de cinq cent quarante-deux pieds, jusqu'à l'avenue des Sapins (nom proposé), et formée du lot de subdivision no 332 du lot originaire no 187 du cadastre du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, dans le quartier Rosemont;

e) de donner le nom d'avenue McShane à la partie de la voie qui, connue actuellement sous le nom de rue McKenna, s'étend au sud de l'avenue Linton, sur une distance d'environ 550 pieds dans le quartier Mont-Royal;

f) de changer le nom de la présente rue Smith, dans le quartier Sainte-Anne, en rue Wellington, et de donner le nom de rue Smith à la partie de la présente rue Wellington qui s'étend du square Gallery à la rue Dalhousie, dans le même quartier, ces changements ne devant être effectifs que six mois après l'approbation du Conseil.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

LE COMITE EXECUTIF,

(signé) J.-O. Asselin,
Président,

do C.-E. Longpré,
Greffier de la Cité.

Montréal, les 8, 14 et 16 juillet 1953."

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Guyot, Burrows, Farly et Despatis,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

VILLE DE MONTRÉAL



CITY OF MONTRÉAL

SERVICE D'URBANISME
CABINET DU DIRECTEUR
CITY PLANNING DEPARTMENT
OFFICE OF THE DIRECTOR

HÔTEL DE VILLE,
CITY HALL.

15 juillet 1950

Monsieur Michel Bégin,
Directeur des Services municipaux,
Ville de Montréal.

Changement de dénomination d'une voie et
d'une partie d'une autre voie dans le
quartier Sainte-Anne.

Monsieur le Directeur,

Nous avons soumis à l'Assemblée de la Corporation, ainsi qu'à la Commission d'Urbanisme, un rapport de M. les conseillers Thomas P. Leahy et E. William O'Flaherty à l'effet de changer le nom de la rue Smith, dans le quartier Sainte-Anne, en celui de Wellington.

La raison invoquée par ces conseillers est que les autobus-omnibus qui sortent du tunnel de la rue Wellington doivent passer par la rue Smith avant de s'engager de nouveau dans la rue Wellington. Ils estiment qu'il serait plus logique de donner le nom de Wellington à la présente rue Smith.

Le Comité de la Corporation, à sa dernière séance, a résolu de changer le nom de la rue Smith en Wellington, et de donner le nom de Smith à la partie de la rue Wellington qui s'étend du square Gallery à la rue Balhouse. La Commission d'Urbanisme a ratifié ces décisions et son Comité, en spécifiant, toutefois, que ces changements de dénominations ne seraient être effectués que six mois après l'approbation du Conseil.

Tous les conseillers du district no 2, qui comprennent le quartier Sainte-Anne, ont été consultés à ce sujet, et aucun d'eux ne s'est opposé à ces changements de dénominations. M. le conseiller O'Flaherty, cependant, aurait préféré la dénomination "Little Wellington" pour la partie de la rue Wellington que le Comité recommande d'appeler Smith.

Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage

- 2 -

Pour ces motifs, je vous prierais de bien vouloir demander au Conseil municipal de recommander au Conseil de changer le nom de la présente rue Smith, dans le quartier Sainte-Anne, en rue Wellington, et de donner le nom de rue Smith à la partie de la présente rue Wellington qui s'étend de la rue Gallery à la rue Lathuille, dans le même quartier, ces changements ne devant être effectifs que six mois après l'approbation du Conseil.

Comme il s'agit de changements de dénominations, c'est au Conseil qu'il appartient de se prononcer, en vertu du paragraphe 196 de l'article 303 de la Charte.

Je suis respectueusement soumis.

Le Directeur du Service d'Urbanisme,

M. P. Y.
M. J. Monette
M. J. Monette, L.P.

20:jr

COPIE -

